

PROGRAMME DE FORMATION

Atelier théâtre. Techniques d'improvisation - Niveau II -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social et éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Diversifier les modes d'expression dramatique proposés en atelier théâtre à l'aide des techniques d'improvisation.

Adapter sa pratique pédagogique dans l'animation d'atelier théâtre, en fonction du profil des patients ou usagers y participant.

Programme

" Jeux et exercices de mise en train.

Travail technique :

- Expression verbale et non verbale.
- Travail sur la dimension corporelle du personnage par le biais d'exercices et d'improvisations.
- Jeux d'écoute et d'observation.
- Expressions, émotions.
- Approche de l'improvisation à partir de différents inducteurs :
 - > Degré zéro de l'improvisation.
 - > À partir d'un support visuel et/ou musical.
 - > Improvisations à contraintes.
 - > À partir d'un texte (analyse du rôle par l'action).
 - > Joutes d'improvisation ou improvisations à feuilleton.

Adaptation et réutilisation de la pratique acquise dans l'animation d'un atelier théâtre.

NB - Cet atelier n'aborde pas la dimension thérapeutique du théâtre (psychodrame, art-thérapie,...). Certains exercices nécessitent une adaptation en fonction du public concerné en lien avec la pratique."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Exercices. Atelier d'improvisation et de création. Échanges. "

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module ou posséder une première expérience théâtrale comme acteur.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.